



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'OULCHY-LE-CHATEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU CANTON D'OULCHY-LE-CHATEAU

Membres en exercice : 42
De présents : 26
De votants : 28
Date de convocation : 15/08/2023
Affichage le : 18/09/2023
Transmis à la Sous-préfecture le : 18/09/2023

Pour	Contre	Abstention
28	0	0

L'an deux mille vingt-trois, le 06 septembre à 19h, le Conseil de Communauté du Canton d'Oulchy-le-Château, convoqué pour une réunion ordinaire, s'est réuni dans la salle des délibérations sous la présidence de Monsieur Hervé MUZART,

Étaient présents : M. Patrick BOUREL ; Mme Dominique DRIQUE ; M. Etienne CALLAY ; M. Dominique JOLY ; M. Eric VALET ; Mme Chantal DESCHAMPS ; M. Denis PONCELET ; M. Jean-Marie GOUZENE ; M. Jérôme AUBERT ; M. Didier GRENOT ; M. Côme DE SUTTER ; M. Pascal NIVART ; Mme Françoise ROGER ; M. Alain MITTELETTE ; M. Jean-Michel BOUDEELE ; M. Guillaume DEVILLE ; M. Christian FOUILLARD ; M. Claude DE REKENEIRE ; M. Jean-Pierre BRIOUX ; M. Francis CALLAY ; Mme Françoise DECLERCQ ; M. Michel MATHIS ; Mme Frédérique DRIVIERE ; Mr Christophe LESOURD ; M. Hervé MUZART ; Mme Jacqueline LEVEQUE

Étaient excusés : M. Jean-Claude DOUBLET ; M. Philippe LEVEQUE ; M. Philippe MEURS ; Mme Marina CARETTE ; Mme Linda TOFFIN

A donné pouvoir : Mme Françoise EMOND à M. Dominique JOLY ; M. Jean-Luc SAMIER à M. Hervé MUZART

Assistait également Madame Amandine TALLE, chargée de développement.

Objet : Approbation de la carte communale d'Hartennes-et-Taux

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver la carte communale d'Hartennes-et-Taux telle qu'annexée à la présente délibération.**

Le Président

Hervé MUZART

